J'aimerais lui demander s'il connaît l'effet que la fermeture de la compagnie *Dunlop*, à Toronto, peut avoir sur l'industrie textile, à Yarmouth, et aussi quelles mesures le ministère entend prendre pour enrayer le chômage à Yarmouth, qui est une région désignée?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait à la compagnie Dunlop, cela relève du ministère de l'Industrie et du Commerce et non pas du ministère de l'Expansion économique régionale.

M. Comeau: Monsieur l'Orateur, je désire

poser une question supplémentaire.

J'aimerais simplement demander au ministre, puisqu'il se produira du chômage à Yarmouth, s'il étudie le problème, afin de réduire le nombre d'employés mis à pied au minimum.

L'hon. M. Marchand: C'est la préoccupation constante des fonctionnaires de mon ministère, monsieur le président.

## LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LE REFUS D'ALLO-CATIONS AUX MEMBRES DE SYNDICATS D'OUVRIERS DU BÂTIMENT

[Traduction]

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question découlant d'une situation en Colombie-Britannique où les membres de sept syndicats d'ouvriers du bâtiment, qui sont victimes d'un lock-out, se sont vu refuser le versement d'allocations sociales, et cela en violation du régime d'assistance publique du Canada. Comme au cours d'une émission télévisée, le ministre du Bien-être social, M. Gaglardi, s'est refusé à tenir compte de la requête du ministre fédéral qui avait demandé l'application du régime, le ministre peut-il nous dire comment il compte faire observer les textes de loi?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai signalé au ministre mentionné à l'instant par le député les dispositions du régime d'assistance publique du Canada et je l'ai avisé également que toute mesure visant à empêcher les bénéficiaires de toucher les prestations qui leur sont dues serait une violation du régime. Tout ce que je puis dire, c'est que, si nous sommes avisés de cas spécifiques où les bénéficiaires se voient refuser les prestations en violation du régime, nous n'aurons d'autre alternative que de prendre des mesures appropriées aux fins de réduire les

crédits alloués à la province en question en vertu du régime d'assistance publique du Canada.

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire. Comme dans le cas de la grève des débardeurs et des personnes affectées alors, le gouvernement provincial a pu agir à sa guise et d'une manière incompatible avec le régime, avons-nous la garantie que les choses ne se passeront pas de la même façon cette fois-ci?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute que cette question complémentaire soit conforme au Règlement. Je ne pense pas que sous cette forme la question soit acceptable.

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

QUÉBEC—LE RAPPORT SUR LA STRUCTURE ET LES POUVOIRS DU MOUVEMENT SYNDICAL

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Pourrait-il dire quel est le mandat des spécialistes chargés de faire une étude et de préparer un rapport sur la structure et les pouvoirs du mouvement syndical dans la province de Québec, notamment sur la CSN?

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Afin de donner une réponse exacte, monsieur l'Orateur, je prends la question comme préavis et j'étudierai les termes de référence.

L'hon. M. Ricard: Lorsqu'il répondra, le ministre serait-il assez aimable pour nous dire aussi si le rapport traitant particulièrement de la CSN sera confidentiel ou public?

[Français]

L'hon. M. Mackasey: Avec plaisir, monsieur le président.

## RADIO-CANADA

L'ÉMISSION «THE NATION'S BUSINESS» DU DIMANCHE 19 AVRIL

[Traduction]

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le parti libéral, a-t-il parrainé et payé toutes les frais relatifs au film télévisé hier soir par la Société Radio-Canada à l'émission the Nation's Business?

Une voix: Pas mauvaise du tout cette émission, n'est-ce pas?